



Extrait du registre des délibérations

Commune de **POISVILLIERS**

Département d'Eure et Loir

Séance du vendredi 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie BOURGEOT, maire.

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part au vote : 11

Présents : Mesdames Marie BOURGEOT (maire), Elodie CADIOU (2^{ème} adjoint), Fabienne DUPIN, Stéphanie JEULIN, Aurore LAUNAY, Marie-Laure VALETTE

Messieurs Philippe BRUCH, Fabrice DIEU (1^{er} adjoint), Jean-Pascal GEORGE, Thierry PASCAL, Jérôme PIRIOU

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Philippe BRUCH

Date de la convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Objet de la délibération : CORRESPONDANTS Association Adapei28 – Etat (défense) – Préfecture (sécurité routière) – Préfecture-SDIS (incendie et secours)

Pour siéger au **conseil de la vie sociale** de l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EAAP), Adapei 28, de Poisvilliers, le conseil municipal nomme :

M. Philippe BRUCH

Le conseil municipal nomme comme « **correspondant Défense** » auprès des Armées :

Mme Stéphanie JEULIN

Le conseil municipal nomme comme « **correspondant sécurité routière** » auprès de la Préfecture :

Mme Elodie CADIOU (2^{ème} adjoint)

Mme le maire désigne comme « **correspondant incendie et secours** » auprès de la Préfecture et du SDIS :

Mme Elodie CADIOU (2^{ème} adjoint)

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Poisvilliers, le 20 mars 2026

Le Maire, Marie BOURGEOT